

6ème OPEN RAPIDE D'ECHECS 22 juin 2014 – PLOERMEL



Règlement intérieur

Article 1 – Le Club d'Echecs "Les Fous d'Echecs du Pays de Ploërmel" organisera le dimanche 22 juin 2011, son 6ème open d'échecs à cadence rapide réservé aux joueurs licenciés. Lieu : Salle Erables – Lycée La Touche 56800 PLOERMEL

Remarque : la licence B (8 euros pour les adultes, trois euros pour les jeunes) peut être prise sur place.

Article 2 – Les droits d'inscription seront pour les adultes de douze euros et pour les jeunes de six euros. L'inscription au Tournoi accompagnateurs non homologué est de 3€.

Article 3 – Cinq tournois homologués sont organisés : principal, Minimes, Benjamins, Pupilles, Poussins, Petits poussins. (Regroupements de tournois si la participation est trop faible : moins de 8 joueurs) Les tournois seront arbitrés par Philippe André (AF3) et Arnaud Georget (AF4) et Anne-Marie Peyre.

1) Le Tournoi principal Super U (n° homologation en cours) sera un tournoi toute catégorie où pourront participer tout joueur licencié.

Dotation : 1^{er} 150€, 2-100€, 3-50€, , Prix féminin, vétéran , 4 classements elo , Jeunes.

Les titres de champion de Morbihan Rapide Jeunes seront attribués aux premiers morbihannais (Club 56) des catégories junior, juniore, cadet et cadette, minime et minimette.

2) Les Tournois Jeunes JouéClub (bons d'achats 30€ - 20€- 10€ aux vainqueurs filles et garçons) (n° homologation en cours) seront un tournoi réservé aux jeunes appartenant aux catégories concernées benjamins, pupilles, poussins, petits poussins. Des lots pour tous les jeunes.

Les titres de champions de Morbihan Rapide Jeune seront attribués aux premiers Morbihannais (Club 56) des différentes catégories jeunes garçons et filles.

3) Le Tournoi Débutants - Accompagnateurs

(non homologué – Participation 3 euros) sera un tournoi réservé aux joueurs non licenciés ou 1399 et aux classés de moins 1250 elo rapide. Dotation : lots en fonction de la participation.

Il sera possible de rentrer dans ce tournoi en cours de journée. Organisation : P Georget

Article 4– Appariements

Les appariements se feront au système suisse intégral (aucune protection de clubs, de famille, pas de parties dirigées); Ils seront réalisés à l'aide du logiciel Papi. **Seront appariés à la première ronde tous les joueurs présents à 9h30 qui auront réglé leurs droits d'inscription.** Les retardataires seront appariés à la ronde 2.

La cadence est – si possible- de cadence Fischer (15mn + 5 sec par coup) pour les différents tournois.

Horaires indicatifs des rondes : 10h, 11h, 12h, 13h30, 14h30, 15h30, 16h30.

Remise des prix 17h45 (Préparation pour que la remise des prix s'enchaîne rapidement).

Article 5 – Départage des ex-aequo :

1. Le buccholz tronqué
2. Le cumulatif
3. La performance

Article 6 –. Les listes de prix affichés sont assurés (dotations partenaires et sponsors).

Quelques lots seront tirés au sort parmi les joueurs présents lors de la remise des prix.

Article 7 – L'alcool n'est pas autorisé sur le lieu du tournoi (Lycée La touche).

Pendules et jeux devront rester en place. Analyse ou blitz seront interdits dans l'aire de jeu, ainsi que repas et boisson; un foyer et un lieu buvette permettront de se détendre !

Veillez à ce que le portable soit éteint. Toute sonnerie signifie la perte de la partie. Les joueurs ayant terminé leur partie et les spectateurs veilleront à respecter la concentration des joueurs continuant leur partie.

Article 8 – Pour tout ce qui n'est pas indiqué dans le présent règlement, les règles de la FFE et de la FIDE seront appliqués. Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Les arbitres

L'organisateur